

# Dossier de presse



## L'offre Assurance Scolaire



**Matmut**  
MA VALEUR SÛRE

## S O M M A I R E

Le contexte .....	PAGE 3
L'assurance scolaire, obligatoire ou non ? .....	PAGE 3
Des préoccupations qui évoluent .....	PAGE 4
Le contrat Matmut Assurance Scolaire .....	PAGE 5
La Matmut à côté des élèves toute l'année .....	PAGE 7



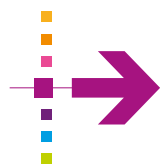
**OFFRE SPÉCIALE  
RENTRÉE 2018\***

Pour tout enfant, pour la première fois  
en Maternelle, CP, 6<sup>e</sup> ou 2<sup>de</sup>

**13,60 €**  
au lieu de 23,60 € (tarif 2018)

sur l'Assurance Scolaire TRANQUILLITÉ

\*Offre promotionnelle valable jusqu'au 30/09/2018.  
Conditions disponibles en Agences et sur [matmut.fr](http://matmut.fr).



## Le contexte

La France compte 12 millions d'enfants scolarisés<sup>(1)</sup>, dont :

- 53 % d'écoliers,
- 26 % de collégiens,
- 17 % de lycéens,
- 4 % d'apprentis et élèves relevant des Ministères de l'Agriculture et de la Santé.

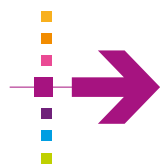
Dans la cour de récréation, dans les couloirs ou les escaliers, lors des cours de sport... la vie scolaire expose les enfants à des risques. Chaque année plus de 25 000 accidents sont recensés, sans compter ceux qui se produisent sur le trajet entre la maison et l'établissement d'enseignement.

Un accident peut avoir des répercussions sur la famille :

- **pratiques**, d'abord, car il désorganise toujours la vie quotidienne,
- **financières** ensuite car un accident corporel signifie souvent des dépenses supplémentaires, immédiatement et sur le long terme, l'aménagement du logement par exemple,
- **scolaires**, enfin, en cas d'absence prolongée.

De même, le rachat de tout le contenu d'un cartable volé n'est pas facile pour tous les budgets.

**L'assurance permet de protéger l'équilibre de la famille en anticipant les conséquences de ces événements.** Une nécessité encore plus vraie en période de crise budgétaire, notamment pour les familles monoparentales souvent plus fragiles.



## L'assurance scolaire, obligatoire ou non ?

**Malgré son importance, l'assurance n'est pas exigée par la loi pour les activités scolaires obligatoires. Elle l'est, en revanche, pour les activités facultatives : sorties, voyages scolaires...**

Elle doit couvrir les dommages causés ou subis par l'enfant.

Ces garanties minimales peuvent être couvertes en associant :

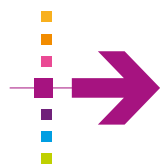
- pour les dommages causés : la responsabilité civile d'un contrat Habitation,
- pour les dommages subis : une assurance corporelle « Individuelle accidents ».

Mais aujourd'hui, les parents sont de plus en plus inquiets, notamment lorsque leurs enfants vont seuls à l'école.

**Le contrat Matmut Assurance Scolaire apporte une réponse à ces préoccupations.**

---

<sup>(1)</sup> Ministère de l'Éducation Nationale.



## Des préoccupations qui évoluent

Pas besoin d'avoir un enfant casse-cou pour être confronté aux problèmes. Accident, vol, agression frappent au hasard et concernent tout le monde.

### ■ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En grandissant, les enfants font de plus en plus le trajet domicile/école seuls, à pied ou à vélo.



84 % des enfants mettent 10 minutes maximum pour aller à l'école.

En 2016, en France, être piéton constitue le principal risque d'être blessé pour les moins de 15 ans<sup>(2)</sup>.

### ■ À L'ÉCOLE

Avec l'âge, la fréquence des accidents diminue mais leur gravité augmente.



En glissant sur la rampe de l'escalier, un élève de 13 ans fait une chute du 2<sup>e</sup> étage.

Bilan : fracture du bassin.



Lors d'un voyage scolaire, un élève fait accidentellement tomber un de ses camarades.

Bilan : un nez cassé, un ordinateur endommagé.

### ■ LES ACTIVITÉS SE DIVERSIFIENT

Stages en classe de 3<sup>e</sup>, développement des sections professionnelles, activités périscolaires, l'école s'ouvre sur le monde.

Les occasions de se blesser ou de causer un dommage s'en trouvent multipliées.

### ■ LES « CARTABLES » SONT DE PLUS EN PLUS CÔUTEUX

Le budget moyen d'une rentrée en classe de 6<sup>e</sup> avoisine les 200 €<sup>(3)</sup>. Les élèves sont de plus en plus attirés par des produits innovants et les parents soucieux de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite de leurs enfants.



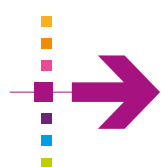
Certains élèves ont à leur disposition un « cartable numérique » fournis par l'établissement scolaire.

### ■ L'HOSPITALISATION D'UN ENFANT : TOUJOURS UN PROBLÈME

Épreuve morale mais aussi difficultés pratiques : il faut être présent pour le rassurer, apporter du réconfort, échanger avec le corps médical et ce, même si le centre de soins se trouve loin du domicile. En plus des frais de transport, de parking, il faut souvent acheter dans l'urgence du linge, des jeux et faire garder les frères et sœurs...

<sup>(2)</sup> Prévention routière.

<sup>(3)</sup> Enquête Association Famille de France.



## Le contrat Matmut Assurance Scolaire

	ESSENTIELLE	TRANQUILLITÉ
<b>Responsabilité civile Vie scolaire et Défense civile</b>	•	•
<b>Incapacité permanente</b>	•	•
<b>Aide enfant hospitalisé</b>	•	•
<b>Protection juridique suite à accident <sup>(4)</sup></b>	•	•
<b>Domages aux biens assurés</b> en cas de vol par agression ou effraction, racket et collision vélo	<b>Non</b>	•
<b>Forfait blessures</b>		<b>Option TRANQUILLITÉ PLUS</b>
<b>Frais médicaux</b>		
<b>Assistance <sup>(5)</sup></b>		
<b>Participation aux frais d'obsèques</b>		

**Avec l'option Tranquillité Plus, l'enfant bénéficie en plus :**

- d'un **forfait pour les blessures les plus fréquentes** chez l'enfant telle qu'une fracture du coude ou du poignet lors d'une bousculade dans la cour de l'école par exemple,
- d'un **soutien psychologique en cas d'événements traumatisants** comme une agression, du racket ou du harcèlement dans le cadre scolaire et périscolaire,
- d'une **participation aux frais de remplacement de ses lunettes et/ou de son appareil dentaire** endommagés accidentellement, quelle que soit la gravité de ses blessures,
- d'un **soutien scolaire** avec des cours particuliers complétés de cours en ligne pour l'enfant du primaire ou du secondaire immobilisé au domicile plus de 2 semaines.

<sup>(4)</sup> Prestations de protection juridique réalisées par **Matmut Protection Juridique**, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

<sup>(5)</sup> Prestations d'assistance réalisées par IMA GIE.

## ■ DE VRAIS +

### » Si l'enfant est blessé

L'aide enfant hospitalisé, d'un montant de 1 500 € maximum, constitue une réponse d'urgence déclenchée dès le 3<sup>e</sup> jour en cas d'hospitalisation continue : un forfait de 50 € journalier que les parents vont pouvoir utiliser pour faire face aux frais imprévus.

**Un capital Incapacité permanente** est versé à partir de 10 % d'incapacité, même en cas d'indemnisation par un tiers responsable de l'accident. Contrairement à d'autres contrats d'assurance scolaire, la somme est versée sans déduction de ce qui peut être perçu par ailleurs.

Avec l'option **Tranquillité Plus**, un **forfait est prévu pour les blessures les plus fréquentes chez l'enfant** telle qu'une fracture du coude ou du poignet. Nous participons également aux frais de remplacement des lunettes et/ou de son appareil dentaire endommagés.

### » Le vol avec agression ou racket

A minima une préoccupation pour les parents, au pire un traumatisme pour l'enfant. Si elle ne peut l'empêcher, l'Assurance Scolaire **Matmut** permet d'en atténuer l'impact financier.

### » Couverture adaptée aux biens des jeunes

Sont couverts en cas de vol par agression ou racket : vêtements, équipements de sport, instruments de musique, carte de transport, mais également téléphone portable.

### » Absence de franchise

En garanties Responsabilité civile pour dommages corporels que l'enfant assuré pourrait causer et en dommages aux biens pour ses effets personnels.

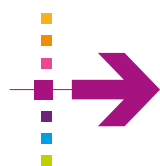
### » Enfant en situation de handicap

Comme toujours à la **Matmut**, les besoins spécifiques liés au handicap ont été pris en compte. Le fauteuil roulant non motorisé est ainsi couvert en tous risques, jusqu'à 10 000 €.

### » L'assistance en plus

Grâce à l'option **Tranquillité Plus**, un soutien psychologique est prévu en cas d'événements traumatisants comme une agression, du racket ou du harcèlement dans le cadre scolaire.





## La Matmut aux côtés des élèves toute l'année

Des difficultés de compréhension dans certaines matières ? Une baisse des résultats ? Avec son partenaire Schoolmouv <sup>(6)</sup> la **Matmut** permet aux enfants assurés par le contrat Assurance Scolaire, quelle que soit la formule souscrite, de bénéficier d'un avantage <sup>(7)</sup> exceptionnel pour le soutien scolaire en ligne.



Un soutien scolaire :

- efficace avec 99,4 % de réussite au bac et brevet <sup>(8)</sup>,
- adapté à la génération des enfants d'aujourd'hui avec la vidéo pour stimuler la mémoire visuelle et auditive.



<sup>(6)</sup> Schoolmouv – SAS Picardo Shannon – Société par actions simplifiées au capital de 12 792 € – immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 794 640 235 00055. Siège social : 60 rue de Bayard 31000 Toulouse.

<sup>(7)</sup> Avantage réservé aux souscripteurs d'un contrat Assurance Scolaire **Matmut/AMF Assurances** en cours de validité pour toute nouvelle adhésion à l'offre Schoolmouv entre le 22/08/2018 et le 31/12/2018.

<sup>(8)</sup> Données Schoolmouv.



### À propos du Groupe Matmut

Avec plus de 3,3 millions de sociétaires et plus de 6,8 millions de contrats d'assurance gérés (au 31 décembre 2017), le **Groupe Matmut** est un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous – particuliers, professionnels, entreprises, associations – une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, projet, assurance emprunteur, livret d'épargne, assurance vie...). Le Groupe compte aujourd'hui 6 200 collaborateurs. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 2,1 milliards d'euros en 2017.

Toutes les informations sur le **Groupe Matmut** : [matmut.fr](http://matmut.fr)

**Matmut** - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.

Entreprise régie par le Code des Assurances, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Pour suivre l'actualité du **Groupe Matmut** :



CONTACT PRESSE

Guillaume Buiron • [buiron.guillaume@matmut.fr](mailto:buiron.guillaume@matmut.fr) • ☎ 02 35 63 70 63